

Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif

À l'intérieur

Concert...

Avec le concours du SPIP, c'est toute la population carcérale qui était invitée à un concert GOSPEL le 19 décembre 2022.

Cet évènement qui a pu se produire dans le gymnase du Centre Pénitentiaire a permis la participation d'une soixantaine de personnes détenues accompagnées de quelques surveillants et personnels du SPIP. Nous sommes très reconnaissants de ce geste de l'A.P.

La vocation du concert Gospel était de vivre et partager l'Espérance dans ces temps si particuliers que chacun vit et qui sont tellement amplifiés pour les personnes en détention.

Trois groupes différents ont pu interconnecter leurs chants... Du slam au rap urbain, accompagnés par les voix du gospel.

Avec le même message : aller de l'avant, ne pas subir, croire et voir une espérance se lever. Le chant : *You make a way, (Tu traces un chemin)* a pu résonner en chacun des cœurs...

Certains n'ont pas hésité à se lever et à danser... Un chemin reste ouvert pour chacun.

Eric M

... & distribution de fin d'année

Après deux années d'interruption, les associations* intervenant auprès des détenus et de leurs familles ont pu distribuer des enveloppes, calendriers et chocolats à l'ensemble des détenus de la prison de Vivonne, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'association AIRE, représentée par Brigitte et James, a assuré la distribution à la maison d'arrêt.

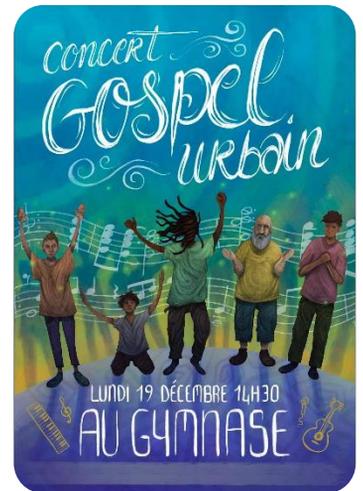
La rencontre avec les détenus est toujours un moment inattendu. Ce fut un peu trop rapide, et perturbé par la sortie en promenade pendant notre passage.

Malgré tout nous avons pu échanger quelques mots avec les prisonniers. Ils étaient souvent surpris de nous rencontrer à la porte de leur cellule, mais l'accueil était très chaleureux.

Pourtant la vie à trois parfois dans la même cellule contraste avec la reconnaissance que nous avons reçue de leur part.

J.B.

*à l'initiative du GDPC (Groupe Départemental de Concertation Prison)



Quoi de neuf ?

En réalité ce n'est pas nouveau, mais en cette fin janvier 2023, la rentrée judiciaire de POITIERS a été plutôt boycottée et sous le signe de la colère. Les récentes annonces du Ministre de la Justice ne vont pas bouleverser la situation qui ne fait que s'aggraver au gré des postes insuffisants non pourvus. Fonctionnaires et magistrats n'en peuvent plus. Ainsi, à Poitiers la justice va supprimer 40 audiences au cours des 4 prochains mois. Cette situation inédite va pénaliser surtout la justice civile (mais la justice pénale est aussi en difficulté !) et allonger les délais pour obtenir une décision de garde d'enfant ou l'indemnisation d'un accident. Le délai pour juger les affaires correctionnelles est désormais de 17 mois. Les magistrats sauront en avril si la Cour d'Appel pourra leur allouer des renforts et en septembre, si des magistrats sortis de l'école, seront affectés à Poitiers. Les magistrats ont boudé la rentrée judiciaire pour marquer « ce que ça représente une justice sans magistrats pour la rendre ».

La justice pénale a pour objectif la condamnation de l'auteur de l'infraction. L'action civile vise à faire reconnaître le statut de victime pour obtenir réparation d'un préjudice économique, corporel et/ou moral.

Fête des mères et des pères

La fête des mères et des pères en détention aura lieu **mercredi 7 juin après-midi**.

Vous pouvez inscrire vos enfants pour participer à ce moment de retrouvailles autour d'un spectacle et d'un goûter, dès à présent et **jusqu'au 22 avril** auprès des bénévoles de l'association AIRE.



Le printemps des poètes

Pour fêter le printemps, voici un haïku, court poème japonais de 17 syllabes réparties en 3 vers et qui célèbre la fugacité des choses

*Jour de printemps
Moineaux dans le jardin
Se baignant dans le sable*

Taigu Ryokan

Et si vous essayiez à votre tour ? Confiez-nous vos mots, nous les afficherons à l'accueil des familles !
J'ouvre la voie...

*Brise de printemps
Souffle dans les verts rameaux
Exquise fraîcheur*

OC



Cette fresque commencée en décembre s'était parée de flocons de neige, elle évolue avec des « bulles d'eau » pour être en accord avec le temps extérieur.

Chaque visiteur (grand ou petit) de passage à l'accueil, est invité à faire un dessin, écrire une phrase, un mot,... quelque chose d'important pour lui.

L'arbre est magnifique et les ronds bleus sont empreints de beaucoup d'émotions.

Nous vous remercions tous de votre participation à cette œuvre collective.



Dons de l'année 2022 :

Gâteaux : 35 paquets

Café : 43 paquets

Chocolats et confiseries : 23 boîtes et sachets

Et aussi : des sachets de sucre en poudre - des paquets de mouchoirs - des bouteilles d'eau - du sirop de menthe - 2 jeux de coloriage - des lingettes - 2 boîtes de thé - 1 magnifique assiette de beignets de légumes - des torchons - une profusion de décorations de Noël .

Dons en espèces : 54 €

Chers familles et amis des personnes détenues,
l'Association AIRE vous remercie vivement de votre générosité.